

Une double expertise technique & commerciale pour devenir un cadre de haut niveau de la filière vigne-vin



DIPLÔME
TRÈS RECHERCHÉ
dans la filière



91%
TAUX D'INSERTION
4 mois après diplômation

L'ESSENTIEL

- Transversalité des compétences depuis la viticulture, l'œnologie à la dégustation et au marketing et distribution.
- Mixité entre élèves agronomes et agroalimentaires, de formation initiale et continue.
- Enseignements délivrés par des enseignants-chercheurs expérimentés du pôle Vigne & Vin et des professionnels de la filière.
- Possibilité d'un double diplôme DNO, pour obtenir le titre d'œnologue, ou en MAE pour approfondir les compétences en gestion (avec inscription à l'Université de Bourgogne).
- Formation ouverte à l'alternance.
- Nombreuses visites et 2 voyages d'études en Champagne et en Alsace.
- Accès prioritaire pour le module optionnel sur la durabilité des entreprises avec la découverte du vignoble du Beaujolais et du Jura.
- Nombre de places/an : 18.

Co - responsables

Corinne Tanguy - L'Institut Agro
Monia Saidi - L'Institut Agro

Contact : sandrine.guillaume@institut-agro.fr
Assistante pédagogique

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Gestionnaire de domaine
- Commercial/responsable commercial domaine ou négoce (circuit traditionnel/export/e-commerce)
- Responsable commercial tonnellerie ou pépinière
- Responsable des approvisionnements
- Ingénieur conseil pour les Chambres d'Agriculture ou des sociétés de conseil
- Chargé d'études/de projets dans des organisations professionnelles (syndicats de produits ou d'entreprises, interprofessions, CCI, ...)
- Courtier

CANDIDATURE

Prérequis

En formation initiale

Concours nationaux ouverts aux élèves issus des classes préparatoires BCPST et A-TB, aux titulaires d'un BTS, certains BTS et BUT, d'une licence ou licence professionnelle

Par la voie de l'apprentissage

Alternance en 1^{ère} année : concours national après un BTS, BTS, BUT, licence ou licence professionnelle

Alternance en 2^e année : sur dossier

En contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en 3^e année : avec le statut de salarié

Admission - Rentrée 2024-25

- Etre en 2^e année d'école d'ingénieur en agronomie ou agroalimentaire
- Sur dossier